

# FICHE D'INSCRIPTION 2018 - 2019

## ATELIER DE LA SALAMANDRE

**NOM :**

**Prénom :**

**Date de naissance :**

**Adresse :**

**Téléphone (portable de préférence) :**

**Email :**

Important : toutes les informations concernant les cours et l'Atelier seront envoyées par mail.

**Jour et horaire choisis :**

*Cochez le cours choisi en indiquant à côté la plage horaire qui vous convient*

- Adulte**
  - Atelier dirigé**
  - Training dessin**
  - Formule illimitée**
  
- Forfait trimestriel**
- Forfait annuel**
- Séance**

J'autorise\* je n'autorise pas\* l'Atelier de la Salamandre à diffuser sur son site internet, blog et/ou tout autre document pédagogique ou publicitaire des photos de mes travaux réalisés à l'Atelier de la Salamandre.

*\* Rayer la mention inutile*

Fait à ..... le .....

Signature



# CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET REGLEMENT DE L'ATELIER DE LA SALAMANDRE

## Cours et stages de dessin, aquarelle, peinture, patines

(Ne concernent pas les Stages Carnet de voyage faisant l'objet de CGV particulières)

Les forfaits horaires, trimestriels et annuels sont payables d'avance et ne sont en aucun cas remboursables. Les tarifs peuvent être consultés sur le site internet de l'Atelier de la Salamandre : [www.atelier-salamandre.net](http://www.atelier-salamandre.net) et peuvent être remis sur simple demande.

Les forfaits annuels peuvent être réglés en 1, 2 ou 3 fois : dans ce cas, l'ensemble des chèques doit être remis à l'inscription. Ils seront encaissés aux dates prévues même en cas d'abandon des cours en cours d'année par l'élève.

Les séances payées à l'heure ou au cours, et les stages doivent être réservés et payés d'avance. Toute annulation à moins de 24 heures du cours ou du stage donnera lieu à sa facturation.

Les absences non justifiées ou pour convenance personnelle (congés, invitations, empêchements divers) ne donnent droit à aucun dédommagement ni report. Le report de cours ou de stage n'est possible que sur présentation d'un certificat médical valable et uniquement s'il reste des places disponibles dans la période d'inscription.

Les retards de l'élève ne donnent droit à aucun report, décalage, rattrapage ou dédommagement.

Il est possible de s'inscrire jusqu'au 22 décembre 2018 pour les forfaits annuels qui seront calculés au prorata des séances restantes.

Il est possible de s'inscrire à tout moment pour les forfaits trimestriels qui seront calculés au prorata des séances restantes dans le trimestre en cours.

En cas d'incident de paiement, les cours sont immédiatement suspendus quel qu'en soient les raisons et si un accord n'est pas établi ils ne seront pas repris et seront perdus.

Le montant des forfaits tient compte des absences de Delphine Priollaud-Stoclet quand elle anime des stages « Carnet de voyage » et des congés. *Le calendrier de l'Atelier de la Salamandre ne s'aligne pas toujours sur celui des vacances scolaires.*

En cas d'absence du professeur, pour maladie ou tout autre cas de force majeure, les élèves seront prévenus dans la mesure du possible par sms ou mails et les cours seront décalés du temps de l'absence et rattrapés.

L'Atelier de la Salamandre se réserve le droit d'annuler ou de modifier un cours ou une plage horaire en cas d'effectif insuffisant.

Delphine Priollaud-Stoclet et les intervenants de l'Atelier de la Salamandre se réservent le droit de renvoyer, contre remboursement des séances restantes, tout élève présentant une attitude perturbant le bon déroulement du cours ou remettant en cause sans discussion possible les méthodes d'enseignement.

Chaque élève se doit de respecter les lieux de cours ainsi que le matériel mis à disposition. Aussi il fera le nécessaire pour rendre sa place et le matériel prêté dans le même état qu'à son arrivée. Il est également interdit de poser quoique ce soit sur les meubles et machines n'étant pas destinés aux élèves ou de pénétrer dans les espaces privés sans y être invité.

L'atelier de la salamandre ne garde ni votre matériel, ni vos travaux, sauf ceux en cours de séchage. Les travaux terminés doivent être aussitôt remportés par l'élève, sans quoi ils seront détruits ou réutilisés. Blouses, tabliers, chevalets, matériel de dessin, documentation, modèles, pots pour l'eau, palettes et chiffons vous sont prêtés pendant toute la durée des cours. Ils doivent être rendus et rangés à la fin de chaque cours et restent la propriété de l'atelier.

Les élèves sont responsables de leurs affaires et matériel de dessin personnels. L'Atelier de la Salamandre décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de vêtement tâché. Il en va de même en cas d'allergie, de maladie, d'accident ou de blessure. Les élèves sont également responsables des dégâts qu'ils occasionnent au sein de l'atelier ou envers les autres élèves.

Siret n°420 304 826 00050-APE 8552Z-Agrément formation professionnelle n°11770404677

L'Atelier de la Salamandre – 43 boulevard Chilpéric 77500 Chelles

[www.atelier-salamandre.net](http://www.atelier-salamandre.net)

Email : [delphine@atelier-salamandre.net](mailto:delphine@atelier-salamandre.net)



Le port de la blouse ou du tablier est obligatoire pour les enfants et il appartient aux parents d'y veiller en début de cours. Il en va de même concernant le rangement des manteaux, sacs, sacs à main et autres effets personnels au vestiaire.

L'utilisation des téléphones portables est interdite pendant les cours et ceux-ci doivent être maintenus éteints et rangés.

Il est interdit de filmer ou de photographier l'Atelier de la Salamandre, Delphine Priollaud-Stoclet, les intervenants et les autres élèves sans l'autorisation de Delphine Priollaud-Stoclet et/ou des personnes concernées.

L'Atelier de la Salamandre pourra diffuser des photographies de travaux d'élèves ou d'ambiances d'atelier sur le site de l'Atelier de la Salamandre ou tout autre support pédagogique ou publicitaire, dans le respect du droit à l'image et de la vie privée. Les élèves opposés à cette diffusion devront le faire savoir à l'inscription.

Un four à micro-ondes, une cafetière, une bouilloire et de la vaisselle sont gracieusement mis à disposition des élèves. Chacun se doit d'y prendre soin et de nettoyer ce qu'il a utilisé. Le café, le thé et autres boissons ou aliments ne sont pas fournis par l'Atelier de la Salamandre mais apportés et mis en commun par les élèves.

Il est interdit de fumer à l'Atelier de la Salamandre et de jeter des mégots dans les poubelles de l'Atelier en raison de l'utilisation de produits hautement inflammables.

Une terrasse extérieure est mise à disposition des fumeurs avec l'interdiction formelle d'y jeter leurs mégots.

Toutes les informations concernant les cours et l'Atelier de la Salamandre sont envoyées par mail ou via une newsletter. Pour être certain de recevoir ces informations, il convient d'ajouter ces deux adresses mail à vos contacts :

**[dpriollaud@wanadoo.fr](mailto:dpriollaud@wanadoo.fr)**

**[delphine@atelier-salamandre.net](mailto:delphine@atelier-salamandre.net)**

Ce règlement doit être lu et remis signé "lu et approuvé" par l'élève (ou un parent pour les élèves mineurs) pour que son inscription soit validée.

Signature, précédé de la mention « lu et approuvé »

Fait à ..... le .....



# HORAIRES ET TARIFS

## 2018 – 2019

**30 semaines réparties du 18 septembre 2018 au 29 juin 2019**

*1 séance par semaine (sauf formule illimitée), matériel inclus sauf châssis, supports spéciaux et papier aquarelle.*

	<b>ATELIERS DIRIGES</b>	<b>TRAININGS DESSIN</b>	<b>FORMULE ELARGIE</b> Ateliers dirigés illimités + training dessin (hors croquis urbain in situ)	<b>MINI-STAGES (Prix par stage)</b>
<b>Trimestre</b>	<b>250 euros</b>	<b>195 euros</b> <b>Croquis urbain in situ (3 heures le samedi) : 45 euros</b> formule à la carte. <i>Thématiques et planning sur demande. Matériel non fourni.</i>	<b>400 euros</b>	<b>Dessin, techniques graphiques et aquarelle : 50 euros (matériel fourni)</b> <b>Déco : 80-120 euros (matériel fourni)</b>
<b>Année</b>	<b>700 euros</b>	<b>585 euros</b>	<b>1100 euros</b>	
<b>Séance (réservation indispensable)</b>	<b>28 euros</b>			

### HORAIRES\*

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
<b>Matin</b>			FORMATION PRO	FORMATION PRO / <b>MINI-STAGES Dessin &amp; Déco</b> <i>Planning sur demande</i>	FORMATION PRO / <b>MINI-STAGES Dessin &amp; Déco</b> <i>Planning sur demande</i>	10h00-12h00 <b>Atelier dirigé (Mila)</b> <b>Croquis urbain in situ (bi-mensuel)</b> 10h00-13h00 <i>Planning sur demande</i>
<b>Après-midi</b>	<b>MINI-STAGES Aquarelle</b> <i>Planning sur demande (Isabelle)</i>	15h00-17h00 <b>Atelier dirigé (Delphine)</b>  18h00-19h30 <b>Training dessin (Delphine)</b>	FORMATION PRO	FORMATION PRO / <b>MINI-STAGES Dessin &amp; Déco</b> <i>Planning sur demande</i>	FORMATION PRO / <b>MINI-STAGES Dessin &amp; Déco</b> <i>Planning sur demande</i>	
<b>Soir</b>		19h30-21h30 <b>Atelier dirigé (Delphine)</b>				

\*L'Atelier de la Salamandre se réserve le droit de supprimer ou de modifier une plage horaire en cas d'effectifs insuffisants.

